

Décision

Générale

colonial

Décision n° 66 du 11 janvier 1962 :

n° 66

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
11 janvier 1962

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro
31 janvier 1962

TEXTE INTÉGRAL

Mme Nicoletto Germaine est autorisée à exploiter dans un immeuble sis rue Ras-Mäkonnem à Djibouti, une licence de 1re classe pour la vente de boissons alcooliques et hygiéniques à consommer sur place ou à emporter.